Communauté de communes
SAUSSERON
IMPRESSIONNISTES

Envoyé en préfecture le 20/06/2024
Reçu en préfecture le 20/06/2024
Publié le
ID : 095-249500430-20240620-20240622-DE

# DÉLIBÉRATION
# CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 18 juin 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 11 juin 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

**PRÉSENTS** : Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Sabina COLIN, Eric COLIN, Martine ROVIRA, Jean-Pierre OBERTI, Isabelle MOUSSERON, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL, Sylvie AMBLAS (Butry-sur-Oise), Marie-Agnès PITOIS, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Brahim MOHA (EPIAIS-RHUS), Stephan LAZAROFF (FROUVILLE), Olivier DESLANDES (Génicourt), Eric COUPPÉ (HÉDOUVILLE), Alain DEVILLEBICHOT (LABBEVILLE), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Chantal DESHONS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Emmanuelle AGUILLAY (Vallangoujard),

**ABSENTS AVEC POUVOIRS** : Alain ZIMMERMANN (donne pouvoir à M. Brahim MOHA), Alain PASQUET (donne pouvoir à M. Olivier DESLANDES), Matthieu LAURENT, (donne pouvoir à Mme Marie-Agnès PITOIS), Eric BAERT (donne pouvoir à M. François DANCONNIER)

**ABSENTS NON EXCUSÉS :** Christian PION (MÉNOUVILLE), Martine SALLON (VALMONDOIS),

M. Brahim MOHA est désigné secrétaire de séance

## 2024-06-22 – ÉTABLISSEMENT DES TARIFS POUR LES ESCALES FLUVIALES

**Considérant** le développement de l'activité fluviale et l'augmentation du nombre de bateaux utilisant l'embarcadère de la commune d'Auvers-sur-Oise et afin d'assurer un service de qualité et garantir la sécurité des usagers :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **FIXE** à compter du 1er juillet 2024, les tarifs suivants pour les escales « sans fluide » des bateaux de croisières qui réservent le quai de la commune d'Auvers-sur-Oise auprès de l'office de tourisme :

**Bateaux de croisière** :

| | Longueur du bateau | Tarif / jour |
|---|---|---|
| Frais d'escale d'un bateau à passagers | Inférieur à 50m | 65 € |
| | Supérieur à 50m | 187 € |

Les tarifs d'escale pourront être révisés annuellement par le conseil communautaire.

Envoyé en préfecture le 20/06/2024
Reçu en préfecture le 20/06/2024
Publié le
ID : 095-249500430-20240620-20240622-DE

Le paiement des frais d'escale se fera auprès de l'office de tourisme, à la réservation ou sur facturation.

**Identification du lieu**
**Site : AUVERS SUR OISE – ESCALE**
Plan d'eau de 310 m² sur la commune de AUVERS SUR OISE (95)
Voie d'eau : Oise canalisée / PK : 21.7 / Rive : Droite
Équipement/aménagement existant mis à disposition par VNF :
Partie eau : Néant
Partie terrestre : Quai béton
Complément de localisation : 60.60 ml de mur de quai béton

Fait et délibéré le 18 juin 2024.

La Présidente,
Isabelle Mézières